



## UNION DEPARTEMENTALE **FO** DE L'ESSONNE

12, PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA 91034 EVRY-COURCOURONNES CEDEX

TEL : 01 60 78 15 57

mail : [udfo91@gmail.com](mailto:udfo91@gmail.com) - site <http://www.udfo91.fr>

### Plus que jamais, défendre les intérêts matériels et moraux des salariés !

L'Union Départementale FO de l'Essonne se félicite des actions menées par l'ensemble des structures FO, du Syndicat de base, des Fédérations, à la Confédération, en passant par l'Union Régionale d'Île de France FO.

De partout, FO interpelle les responsables pour que soient mis en œuvre tous les moyens pour sécuriser les travailleurs mobilisés par nécessité absolue et que les autres soient confinés.

Quand certains appellent à l' « Union Nationale » face au CORONAVIRUS, l'UD FO 91 n'est pas dupe et dénonce par sa représentation régionale, l'URIF FO, « **une collusion entre l'État et les organisations patronales pour dès à présent, préparer la reprise de l'activité économique et passer au second plan la sécurité et la santé des salariés. Cette loi d'urgence sanitaire est une attaque frontale contre les droits des salariés. Cette situation exceptionnelle ne saurait constituer un moyen pour casser et déréglementer le code du travail. Nous ne deviendrons pas les supplétifs du gouvernement, chargés de la bonne application de ces «mesures d'exception»** ».

Il est inacceptable que l'on touche, AUX CONGES PAYÉS ! AUX JOURS DE REPOS ! À LA DURÉE LÉGALE DU TEMPS DE TRAVAIL ! AU CODE DU TRAVAIL !

Chaque jour, l'Union Départementale reçoit des appels téléphoniques de salariés subissant des situations invraisemblables. Comment peut-on faire travailler des salariés sans aucune protection, alors qu'ils sont exposés ?

Les postures guerrières du Président de la République n'autorisent pas les employeurs à nier les droits des salariés et d'oublier leur responsabilité à mettre tous les moyens pour la santé physique et psychique de ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre, les travailleurs.

La lettre envoyée par l'Union Départementale FO 91 au Préfet de l'Essonne restée sans réponse à ce jour, est toujours d'actualité. La détermination de FO à défendre les intérêts matériels et moraux des salariés du public comme du privé reste pleine et entière.

Pj :

Compte-rendu de la réunion téléphonique avec le Préfet de région

Contact : Christophe LE COMTE (Secrétaire Général UD FO 91) : 06-68-66-25-24



Evry-Courcouronnes, le 27 mars 2020

COMMUNIQUE